

Procès verbal de l'AG de Langues du 22/10/2008

- 0.1 Michelle Bélisle propose l'ouverture de l'assemblée.
- 0.2 Charlotte Le May propose Catherine Lantin pour présider et Sophie Giroux-Tremblay comme secrétaire d'assemblée.
- 0.3 Émilie Harrison propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il est.

Lecture de l'ordre du jour

1. Retour sur l'Oktoberfest

2. Halloween

Division des tâches

Michelle Bélisle et Sara Langlois se proposent comme responsables de la décoration. Adopté à l'unanimité.

Pierre-Olivier Phaneuf, Marianne Morin et Sophie Giroux-Tremblay se proposent pour la vente de la bière. Adopté à l'unanimité.

Émilie Harrison, Sara Langlois, Sébastien Dupuis, Mathieu Zelinsky, Sophie Giroux-Tremblay, Pierre-Olivier Phaneuf, Michelle Bélisle, Marianne Morin et Catherine Lantin se proposent pour remettre l'exode en place suite à la fête. Adopté à l'unanimité.

Michelle Bélisle se propose comme DJ de la soirée. Adopté à l'unanimité.

Division du budget

Sophie Turbide propose 80\$ pour les friandises et 15\$ pour la décoration de l'exode. Sébastien Dupuis seconde. Adopté à l'unanimité.

Activités durant la soirée

Émilie Harrison propose l'abolition du concours de costumes. Pierre-Olivier Phaneuf s'oppose. Le vote est demandé. 7 contre, 4 pour, 0 abstention. La proposition est rejetée.

Marianne Morin propose de donner une bière au gagnant du concours. Charlotte Le May seconde. Adopté à l'unanimité.

Sara Langlois propose de réserver un espace pour le jeu Guitar Hero. Marianne Morin seconde.

Sébastien Dupuis propose le visionnement d'un film d'horreur. Charlotte Le May s'oppose. Le vote est demandé. 8 contre, 3 pour, 0 abstention. La proposition est rejetée.

Varia

Sara Langlois propose qu'il n'y ait pas de prix d'entrée pour tous et que l'accès soit réservé aux gens du profil, à leurs amis et que tous les admis doivent être costumé. Mathieu Zélinisky seconde. Adopté à l'unanimité.

3. Cours de Langues

Retour sur la rencontre avec Monsieur Boulerice.

Suggestions pour les cours.

Marianne Morin propose que les suggestions soient faites anonymement et qu'elles ne soient pas incluses dans le procès verbal. Sébastien Dupuis seconde. Adopté à l'unanimité

Sophie Giroux-Tremblay propose la levée l'assemblée générale. Mathieu Zélinisky seconde. Adopté à l'unanimité.

